
De:
Envoyé: vendredi 6 juillet 2018 22:24
À: e pmodif3plu
Objet: Modifications n°3 PLU / TARARE La Providence

Catégories: Catégorie verte

Bonjour Monsieur,

Nous sommes riverains du projet d'aménagement du site de la Providence, sur le côté EST du projet.

Nous sommes adhérents de l'association des riverains de la Providence, mais la plupart des membres de l'Association sont situés sur le côté Sud ou OUEST du projet.

Donc il nous semblait important de donner également notre point de vue sur les modifications apportées à l'OAP.

Nous reprenons quelques points qui nous semble important de noter

- "Forte présence d'espaces libres et végétalisés"

Effectivement il est important de garder un maximum d'arbres remarquables qui font de ce site un espace de verdure à sauvegarder et pour les riverains une "barrière" naturelle.

Il a été noté dans le protocole signé avec la municipalité, qu'une zone non aedificandi de 5 m en limite Est,Ouest, Nord devait être respectée.

- Nous avons été surpris que le phasage ait été supprimé.

Il nous paraissait important et rassurant de connaître le déroulé de ce programme, (réhabilitation du bâtiment de la Providence, rénovation des immeubles donnant rue la providence, construction de pt collectifs et enfin construction de maisons "en bande"), le phasage n'a jamais été remis en question pendant toutes les discussions et semblait acté.

- La construction d'attique est source d'inquiétude pour nous riverains, car souvent se sont des appartements avec des terrasses qui peuvent générer du vis à vis et surplomber les habitations alentours.

- Etant à l'EST du site nous sommes impactés fortement par la voirie interne de circulation dans le site, et par conséquent des nuisances sonores nouvelles.

- Au NORD , sur le site collinaire, une forme individuelle d'habitats compacts va être construit (R + 1 sans attique) ,

Par contre, pourquoi la phrase "répartis de manière équilibrée par rapport aux limites latérales EST/OUEST" a t elle été supprimée ?

Monsieur Fredière, le président de l'association doit vous rencontrer afin de vous donner les avis et remarques de chacun d'entre nous.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce message,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Françoise et Jean Yves LOUISON
14 Montée Bel Air - Tararre
06 85 84 27 20